



COMPTE RENDU DE LA 1^{ère} REUNION PUBLIQUE

« Stratégie Littoral de la Seine Maritime »

07 Février 2023 – Vattetot-sur-Mer



Avant d'en arriver là...

Participez aux réunions publiques !

07 février 2023 à 18h30
à la salle communale de Vattetot-sur-Mer
400 route de gros chêne,
76310 Vattetot-sur-Mer

02 mars 2023 à 18h30
à l'espace culturel « Scène-en-mer » de Petit Caux
Rue du Stade - Bellefleur sur Mer
76370 Petit Caux

sml76.fr



Nombre de participants : ~ 60



Introduction

Depuis juin 2022, le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime a pour mission d'élaborer la Stratégie Littorale 76. Cette démarche a pour objectif d'anticiper l'évolution du changement climatique en définissant un programme d'actions pour mieux gérer les risques de submersion marine, d'érosion et d'éboulement de falaises.

Le SML76 est accompagné des **bureaux d'études ARTELIA**, pour les études techniques **et du bureau d'étude COMMUN accord**, spécialisé en concertation et médiation territoriale, pour coconstruire cette stratégie à l'échelle du département de la Seine-Maritime.

Cette première réunion publique, qui a eu lieu le mardi 7 février 2023 à **Vattetot-sur-Mer**, a pour objectif de lancer publiquement la réflexion sur la Stratégie Littorale 76. Elle a réuni une soixantaine de participants.

Après un mot d'accueil de **Monsieur le Maire de Vattetot-sur-Mer, Franck BLANCHET, Monsieur Gérard COLIN, Vice-président du SML76**, a introduit la réunion en soulignant la nécessité d'adaptation du territoire face au changement climatique et à la montée du niveau de la mer. Le territoire est déjà confronté à la submersion marine et aux éboulements de falaise et le sera davantage demain. Il est donc temps d'agir et de prendre la mesure des enjeux ensemble (décideurs, acteurs économiques, associations & habitants), afin de s'organiser et coconstruire ensemble une stratégie littorale qui nous permettra de nous adapter.

Monsieur François DEHAIS, Directeur du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime (SML76), a présenté les différentes missions du SML76 :

- réfléchir ensemble à l'avenir de notre littoral à une échelle cohérente et continue, allant de la plage du Havre à celle du Tréport ;
- mettre en œuvre la GEMAPI littoral ;
- assurer le maintien des plages.



Pour s'organiser et se préparer à ces évolutions, le SML76 a lancé la « Stratégie Littoral 76 » ; une démarche participative essentielle avec pour ambition d'associer tous les acteurs du territoire : habitants, élus et agents, acteurs socio-économiques, associations, etc.

Cette première réunion publique vise à réfléchir ensemble aux actions pertinentes à mettre en place pour disposer d'un territoire résilient au regard des risques naturels et des effets du changement climatique.

Cette réunion publique est structurée en 4 temps forts.

- Dans un premier temps, les bureaux d'études **Artelia et COMMUN accord** ont présenté la démarche et ses objectifs ainsi que les caractéristiques du territoire,
- Par la suite **M. Stéphane COSTA**, président du GIEC Normand est revenu sur le changement climatique à venir et ses impacts sur le littoral seinomarin



- Dans un troisième temps, **M. SIGWALD** et **M. LECROART** d'Artelia sont revenus sur les conséquences de ces impacts du changement climatique et les questions stratégiques sur le territoire de la Seine Maritime.
- Enfin, dans un dernier temps, les participants étaient associés à la co-construction du diagnostic à travers un **travail en sous-groupe**.

Le SML76 tient à remercier l'ensemble des intervenants et des participants à cette première réunion publique.

Temps n°1 - Présentation de la démarche de la stratégie littorale et du territoire

Le bureau d'étude Artelia a partagé en quelques chiffres, les caractéristiques du littoral seinomarin. La Stratégie Littoral 76 devra porter sur les 140 km de linéaire de côtes et les 39 communes littorales. Elle devra intégrer les spécificités du territoire (sa population ainsi que sa fréquentation touristique, ses différentes communes littorales et ports industriels, de commerces et de pêche, ses centrales nucléaires ainsi de ses différents ouvrages existants...).

Le littoral est aujourd'hui exposé à différents risques :

- L'érosion des falaises (ex. photo de Quiberville)
- Le franchissement par paquets de mer (ex. photo de Saint-Valéry-en-Caux)
- La submersion marine (ex. photo de Fécamp)
- Le risque inondation (ex. photo de la basse vallée de l'Yères à Criel-sur-Mer)



Erosion



Franchissements / projections de galets



Submersion marine



Inondation / Evolution des milieux

Les quatre champs d'intervention dans l'élaboration de cette stratégie sont :



L'étude sera rythmée par une démarche de concertation à deux niveaux :

- Des réunions publiques pour partager les constats de départ et présenter les résultats de la stratégie,
- Des ateliers territorialisés pour construire ensemble la stratégie.





Temps 2 : Le changement climatique et ses impacts sur le littoral seinomarin

Stéphane Costa, président du GIEC Normand, est revenu sur le changement climatique dans sa globalité aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle de la Normandie en partageant que l'augmentation de la température localement est plus significative qu'à l'échelle planétaire et que les villes côtières Normandes catalysent de nombreux enjeux majeurs.

À l'issue de ce temps de présentation, les participants ont réagi et échangé. Vous trouverez ci-dessous la synthèse des questions et réponses :



Question d'un participant : Comment expliquez-vous les marges d'erreur dans le cadre des différentes projections de la montée des eaux (40 cm, puis 60, 95 cm...) réalisées par les scientifiques depuis de nombreuses années ?

Réponse de Stéphane Costa :

Deux paramètres expliquent ces évolutions :

1. L'amélioration des modèles scientifiques y est pour beaucoup,
2. L'intégration de données plus récentes fait évoluer les projections à venir (ex : les relations entre l'océan et l'atmosphère, l'intégration de phénomène croissant malgré les premières estimations, les modifications au niveau de l'antarctique...)

Remarque d'un participant : La dilatation des océans est elle aussi à intégrer dans le cadre du réchauffement climatique.

Question d'un participant : Concrètement que pouvons-nous faire, quelles solutions pouvons-nous mettre en place, pour pallier et atténuer ce réchauffement climatique inévitable ?

Réponse de Stéphane Costa : Les solutions sont nombreuses. Tout d'abord, il s'agit de commencer le plus tôt possible, d'avoir une action collective, les normes et des mesures inter pays européens se mettent en ordre de marche et se concrétisent. Il faudra être plus offensif. La sensibilisation est indispensable pour consommer différemment et passer à l'action individuelle (ces actions peuvent aller jusqu'à diminuer de 30% les émissions de gaz à effet de serre par exemple).

Remarque d'un participant : Nous avons connu des périodes de glaciations, malgré tout, l'homme construit et « bétonne » à outrance, nous devons revoir tout un ensemble de pratiques.

Réponse de Stéphane Costa : Différents leviers sont mobilisables. L'impact et la rétribution sur le portefeuille des contribuables en est un. La mobilisation lors des élections pour porter notre vote est primordiale. Enfin, la confiance allouée à vos élus locaux est indispensable pour les aider à s'engager, à changer et entreprendre pour franchir le cap.

Question d'un participant : Qu'est-ce que les communes peuvent mettre en place pour lutter contre le changement climatique ?

Réponse de Stéphane Costa : Tout d'abord, l'appropriation collective, le partage de connaissances et des études disponibles sont indispensables. Il faut s'éloigner du déni et partager les bilans scientifiques. Les collectivités doivent agir ensemble et s'engager pour entreprendre collectivement pour éviter la disparition des biens et de nouveaux morts.

Question d'un participant : Ce diagnostic est catastrophique, mais reflète ce qui nous attend. Ces informations sont-elles partagées aux industriels présents sur le territoire (ex : Le Havre, centrales nucléaires...) pour faire évoluer les choses ? Pesons-nous aujourd'hui face aux industriels ?

Réponse de Stéphane Costa : Le GIEC Normand a réalisé 30 réunions publiques sur l'ensemble de la Région. Lors de ces événements, près de 3 000 personnes ont été rencontrées. Les industriels semblent convaincus que l'on ne peut plus faire comme avant et que de nombreuses pratiques vont devoir évoluer. Nous sommes actuellement sur la bonne voie, l'information se démocratise, les prises de conscience sont de plus en plus importantes, il faut continuer pour agir collectivement et aller encore plus loin.

Temps 3 : Les conséquences de ces impacts et les questions stratégiques associées

Artelia a présenté les principales configurations littorales de la Seine-Maritime à savoir

- Les falaises,
- Les valleuses (étroites ou larges)
- Les basses vallées urbanisées ou peu anthropisées et les ports.

Temps 4 : Travail en groupe

Synthèse des contributions sur la Question 1 : Partagez-vous les éléments présentés ? Si non, pourquoi ?

L'ensemble des groupes partage les propos introductifs ainsi que l'état des lieux présenté par Stéphane Costa et le bureau d'étude Artelia.

Pour certains ces éléments sont malheureusement très pessimistes, et un questionnement survient :

« Peut-on réellement faire face ? Que pouvez-vous faire ? ».

Les groupes ressentent un sentiment d'impuissance à titre individuel.



Certaines précisions sont cependant mentionnées par les participants :

- L'ensemble des dérèglements climatiques correspond à une réalité scientifique incontestable.
- Il serait nécessaire de mieux connaître la démographie mondiale : combien serons-nous après 2100 ?

- Il est impossible de contester les éléments soumis, cependant ils sont « sombres ». En plus des chiffres, des courbes présentées par tous les travaux scientifiques, nous devenons conscients de la gravité actuelle et future.
- Malheureusement, il existe peu d'actions de sensibilisation à destination des jeunes générations, surtout dans les pays en voie de développement.
- Les enjeux sur le littoral sont encore plus fragiles, les transferts et la disparition des galets ont peu été évoqués.
- Les participants constatent une diminution de l'entretien sur le littoral depuis plusieurs années, cela contribue à augmenter le risque selon eux.
- L'enjeu de demain est un combat (« pas encore gagné ») entre le capitaliste et le mondialiste versus la nature.
- Le constat est partagé par les participants, cependant, rien n'est certain (« nous avons affaire à la nature, les choses peuvent changer très rapidement (ex : dans les proportions) – cela pourrait être pire ou moins pire ?

Synthèses des Questions n°2, 3 et 4 : Qui est concerné par les changements à venir du littoral et pourquoi ? Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ? Quelles seraient les mesures à mettre en œuvre ?

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
<p>La population en général Toute la population côtière - habitants du bord de mer - habitants des basses vallées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vent de plus en plus violent, risques de submersion, recul du trait de côte... - Perte du cadre de vie, de logements - Perte de valeur des biens (maisons et terrains) - Inondations fréquentes - Contentieux avec les assurances et entre les particuliers - Conflits fréquents entre habitants et touristes - Risque d'exode local dû aux submersions marines - Risque de tensions pour trouver des espaces de repli - Rôle ingrat des collectivités - Santé mentale des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser les informations, bien diffuser les messages par des personnes et organismes fiables (personnes en qui nous avons confiance : politiques, la presse, les scientifiques...) - Connaître les décisions prises et solutions à mettre en œuvre pour protéger les territoires les plus exposés (exemple : Étretat) - Assurer la présence des assurances : assurer le bien de la population côtière - Mise en place d'aides à destination des personnes déplacées (État, collectivités) : la compensation est nécessaire - Repenser les zones constructibles : ne plus autoriser de construction dans les zones à risques - Prévenir les expropriations - Céder du terrain pour déplacer les chemins littoraux pour les propriétaires de bord de mer - Se refuser à construire de nouvelles digues et épis - Adapter l'habitat - Délocaliser si nécessaire - Limiter les surconsommations (nourriture, objets, déplacement, superficie...) - Obliger le changement d'habitudes

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
La jeunesse (éducation par les parents, les enseignants, les formateurs...)	- Nos décisions de maintenant correspondent-elles aux besoins des générations futures ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser nos enfants et incorporer les avis des jeunes générations dans les décisions - Revoir et adapter nos formations - Sensibiliser son prochain (à tous les niveaux de l'école à l'ENA) - Revoir les contenus scolaires et pédagogiques - Accentuer les sensibilisations dans différents cadres
Les élus et le monde politique	- Être vigilant sur la typologie des ouvrages souhaités par la commune (ex : épis, digues) entraînant des problèmes de transferts des galets : ils protègent pourtant nos falaises	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les élus à s'engager sur des politiques durables - Penser l'aménagement de demain en prenant tous ces enjeux en considération - Assurer une vision d'ensemble dans le cadre du PLUi - Développer les transports en commun pour limiter l'usage de la voiture - Généraliser les pistes cyclables pour se rendre au travail et pour le tourisme - Renforcer l'émergence d'énergies alternatives et propres (autorisation de panneaux solaires sur les sites protégés, donner l'accès à une information simplifiée détaillant les options possibles) - Accompagner l'émergence et le maintien des petits commerces dans les communes
Les gestionnaires d'ouvrages		- Apporter une vision globale du territoire, ne pas penser à la protection d'un seul secteur, mais voir notre littoral dans sa globalité (exemple : construction de digue ayant des répercussions sur les espaces voisins)

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
Les gestionnaires d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits d'intérêts fréquents - le GR 21 ne permet pas la préservation des écosystèmes de la bande littorale (bande de 5 à 10mètre avec des plantes rares) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter à la plantation de haies - Accentuer la création d'îlots de fraîcheur - Restaurer les zones humides - Sanctuariser les espaces naturels sensibles ou remarquables - Limiter les flux touristiques - Adapter les parcours de promenade pour préserver les espaces
Activités économiques (Centrales nucléaires, stations pétrolières, industries, commerce et transport)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux emplois menacés - Certains industriels refusent d'entendre les alertes, en conséquence : les dégâts augmentent et des révoltes peuvent s'en suivre - Conséquence budgétaire - Construire ailleurs ? où ? - Délocalisation problématique de certaines industries très polluantes (ex : zone portuaire du Havre), malheureusement les profits des multinationales sont privilégiés face au bien commun. - Tension sur la ressource en eau entre industrie et agriculteur... 	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser les constructions « éphémères », démontables, délocalisables selon les prévisions des risques à venir. - Réglementer les nouvelles infrastructures portuaires et industrielles - Délocaliser, c'est nécessaire - Penser notre territoire de demain comme un consensus local - Assoir une volonté politique d'aménagement globale - Inciter à la consommation locale
Activités touristiques (Restaurants, boutiques, promeneurs...)	<ul style="list-style-type: none"> - Risques économiques liés à la pérennité de l'activité - Activités globalement en baisse - Modification des accès à la mer - Augmentation des déchets - Inconscience des touristes - Station d'épuration en tension - Pression foncière - Surconcentration sur des sites de moins en moins nombreux 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des limitations pour éviter le tourisme de masse - Sensibiliser les touristes aux enjeux de notre territoire - Interdire le camping sauvage - Mieux orienter les investissements vers un tourisme soutenable, supportable - Reculer les chemins littoraux en dédommageant les personnes concernées dans le cadre d'une législation littorale modifiée.

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
<p>Activités agricoles Agriculteurs des plateaux ainsi que des basses terres :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - perte de surfaces agricoles et dégradations des sols - Perte de bétail - Perte de rendements sur le type de cultures - Choix des cultures - Diminution de la production locale, donc du commerce et de l'offre de produits de proximité - Adaptation et changement des comportements alimentaires - Conséquences sur le prix des aliments - Rôle de l'Europe, des politiques européennes - La ressource en eau potable (intrusion saline) va devenir la principale problématique, des tensions pourraient émerger avec l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et conseiller les agriculteurs grâce à des cabinets d'étude/conseil pour proposer d'autres modes de culture, d'autres moyens de production adaptés aux enjeux locaux. - Sanctuariser les terres agricoles - Obliger la mise en jachère ou en pâturage des terres en bord de falaises - Ne plus cultiver les bords de mer (planter pour retenir l'eau ou jachère) - Sélectionner les végétaux pour les rendre plus adaptés au changement climatique - Moderniser les modes de production
<p>Les pêcheurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des ressources - Évolution des pratiques complexes pour le milieu - Conflits d'usages et de pratiques avec l'installation des éoliennes - Modifications des peuplements naturels (biodiversité, terrestre et marine...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une pêche durable - Interdire les pêches industrielles
<p>Les ressources : eau potable/assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de la qualité de l'eau, impropre à la consommation - Répartition du besoin en eau entre les différentes activités (touristes, agricultures, locaux...) - Intrusion saline - Enjeu sanitaire - Déplacement et multiplication des pompages 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des eaux (curatif) - Identifier d'autres captages possibles - Adapter les réseaux et les stations d'épuration - Modifier les emplacements des sites des stations d'épuration

Question n°5 : Qu'en retenir pour votre futur ?

Pour certain, il est nécessaire de s'adapter aux nouveaux enjeux, envisager un quotidien différent et positiver pour passer à l'action : « *Le pessimiste est la première marche vers l'optimisme, car on ne peut pas trouver les solutions si on ne connaît pas les problèmes* ». Les conflits d'usages devront se gérer par des compromis, des priorisations, des compensations ainsi que des choix. Enfin, pour d'autres « *la situation est catastrophique et semble compliquée pour les générations futures.* »

Selon l'ensemble des participants, la solution est d'agir collectivement, en repensant l'aménagement. Les projets à venir doivent employer de nouveaux modes opératoires : limiter la bétonisation, ne plus construire n'importe où (exemple : Casino, Thalassothérapie toujours en bord de mer). La confiance doit être accordée aux ingénieurs ainsi qu'aux spécialistes. Il faut exiger de nos représentants politiques des mesures rapides et solidaires.

Pour finir, l'ensemble des groupes s'accorde sur un besoin de pédagogie, d'information et de sensibilisation pour faire passer les bons messages tout en sensibilisant chacun à faire preuve de bon sens, en développant des comportements vertueux (habitudes de vies, consommation locale, gestion des déchets, transport collectif, vie locale...). Il semble nécessaire d'articuler les actions à l'échelle mondiale ainsi qu'aux échelles locales à travers des choix politiques pour agir sur la diminution des émissions de CO2.



FIN